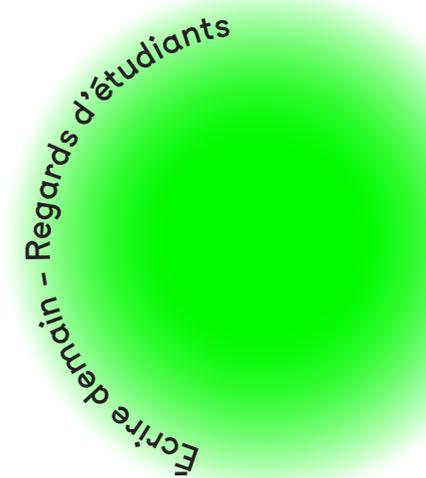


Et si créer devenait apprendre? Dans une salle de classe madrilène, des enfants de onze ans fondent une compagnie d'opéra. Ils écrivent, mettent en scène, fabriquent costumes et décors, communiquent, chantent. Ils s'organisent, débattent, inventent. Ce projet a un nom: LÓVA (l'Opéra, un véhicule d'apprentissage).

Partant de cette expérience singulière et inspirante, l'auteure propose une traversée critique et sensible de l'éducation artistique et culturelle telle qu'elle se pratique aujourd'hui en France. Que se passerait-il si l'on osait confier aux enfants les rênes de la création? Si l'on parlait non des œuvres à transmettre, mais du désir d'expression des élèves? Et si la création devenait non un objectif final, mais un point de départ, un souffle neuf pour repenser les apprentissages, les rôles, les liens?

Entre carnet de terrain, manifeste et réflexion pédagogique, ce texte interroge les piliers de l'EAC à la lumière des droits culturels. Il ouvre des pistes concrètes pour penser une éducation où l'on apprend en faisant, où l'on agit en se découvrant, où l'on crée pour exister ensemble.



Adélie Ester

La création: un nouveau souffle pour l'éducation artistique et culturelle?

La collection *Écrire demain – Regards d'étudiants* a été imaginée en partenariat avec l'université Paris Dauphine et elle s'est enrichie, au fil du temps, de productions issues d'autres universités (Sciences Po Grenoble, université Grenoble Alpes, HEC Paris, université Lyon 2...).

Elle rassemble des articles écrits par des étudiant·e·s en Master Culture à partir des mémoires qu'ils et elles ont produits. C'est dans cet esprit qu'a été créée cette collection : partager avec le grand public des travaux dont la valeur reste souvent méconnue faute de diffusion. Pourtant, les sujets et les terrains choisis vont au-delà du « simple » exercice universitaire, ils explorent des zones d'ombre ou des utopies à défendre, de même qu'ils aident à requestionner des schémas tenus pour acquis. Garder cette possibilité d'étonnement à l'égard des nouveaux objets d'attention d'une future génération de professionnels de la culture est autant un indicateur qu'une boussole auxquels nous souhaitons donner de la visibilité sur le média de l'OPC.

Sommaire



Introduction	2
Créer pour s'exprimer à son tour ?	5
L'interdisciplinarité comme chemin vers l'autonomie	8
La vie de compagnie	11
Conclusion	14
Bibliographie	16

Introduction

Chaque année en Espagne, une centaine de classes de primaire, collège et lycée se transforment en compagnies d'opéra. Les enfants deviennent écrivains, metteurs en scène, interprètes, scénographes, costumiers, compositeurs, régisseurs, techniciens son et lumière, chargés de communication, ou directeurs de production. Ils choisissent un nom pour leur compagnie, écrivent, produisent et représentent un spectacle original à partir d'un thème qu'ils ont eux-mêmes décidé. Cette aventure porte un nom : LÓVA (L'Opéra, un véhicule d'apprentissage¹), et constitue le projet éducatif porté par le Théâtre royal de Madrid.

J'ai découvert LÓVA en 2023 à Madrid, avec la représentation de la pièce *El camino incompleto*, que l'on pourrait traduire par « La route inachevée ». Les membres de la compagnie Eclipse Lunar ont entre onze et douze ans. Leur spectacle traite d'acceptation, d'émotions à accueillir pour pouvoir continuer d'avancer. Je me rends plus tard au collège des enfants où j'ai la chance de m'entretenir avec quatre membres de la compagnie. Je rencontre également leur enseignante et la coordinatrice du projet à l'échelle nationale. Je réalise alors que LÓVA, au-delà d'un opéra entièrement pensé et produit par des enfants, est une aventure humaine complète qui les conduit à être les acteurs de leur apprentissage.

De ces premières observations se dégage une notion phare : la création. Pour LÓVA, l'acte de création est ce qui donne sens au projet. C'est une colonne vertébrale.

1. Le nom original est en espagnol : La Ópera, un Vehículo de Aprendizaje.

En janvier 2024, je débute un stage de six mois au sein de LÓVA. J'en fais alors le point de départ de mon mémoire de Master : questionner la place accordée aux droits culturels des enfants dans les parcours d'éducation artistique et culturelle (EAC) en partant du projet d'un pays voisin, à la fois source d'exemples multiples et d'inspiration pour faire un pas de côté.

Il est surprenant de constater qu'un tel projet n'existe pas encore en France bien que l'EAC soit une priorité des politiques culturelles actuelles organisée autour de trois piliers².

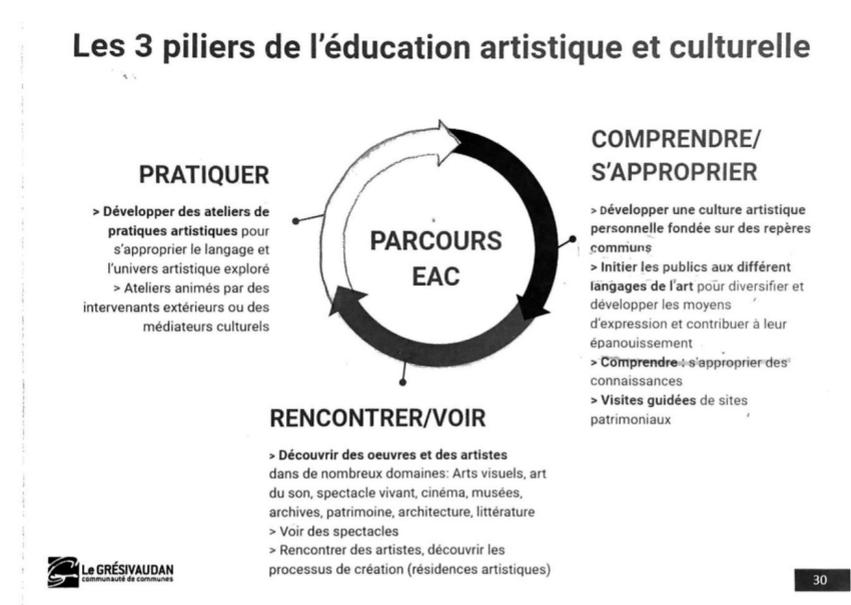


Figure 1. Schéma proposé par la direction de la culture et du patrimoine culturel de la Communauté de Communes Le Grésivaudan.

2. Ce schéma est celui que j'ai choisi d'analyser dans mon mémoire. Il existe d'autres représentations de ces trois piliers, utilisant parfois des termes différents.

En analysant ces trois piliers, nous comprenons que LÓVA ne s'appuie pas sur ce modèle. En effet, aucun ne mentionne directement le verbe « créer » ou du moins la possibilité, pour des enfants, d'initier un processus de création. Nous verrons par la suite que pratique et création ne répondent pas exactement aux mêmes enjeux.

Par ailleurs, dans le *Vadémécum de la part collective du pass Culture* – document publié en octobre 2024 par le Gouvernement et destiné à présenter le cadre d'éligibilité des acteurs culturels pouvant proposer des activités au sein des établissements scolaires –, un paragraphe mérite que nous lui prêtions une attention particulière : « *Les créations des artistes, les travaux des chercheurs, l'actualité des acteurs culturels doivent être au centre des offres proposées. [...] un dramaturge ne proposera pas de monter la pièce de fin d'année [...] mais invitera les élèves à pratiquer l'écriture et/ou le jeu lors d'ateliers centrés sur sa dernière création* ». Une question se pose alors : le projet LÓVA pourrait-il exister au sein de l'EAC française ?

Cet article, tout comme le mémoire de recherche dont il est issu, part de l'intuition qu'il est possible de faire autrement. Les programmes d'EAC donnent-ils aux enfants assez d'occasions de s'exprimer ? À l'heure où les droits culturels nous encouragent à considérer les personnes autant que les œuvres d'art, la création n'aurait-elle pas son rôle à jouer ?

L'acte de création de l'enfant est le fil conducteur de cet article. Il permet d'aborder l'EAC sous un angle nouveau, de révéler les limites de sa structuration et d'imaginer, pour elle, un nouvel horizon. Chaque idée est illustrée par des exemples observés lors du stage d'immersion au sein du projet LÓVA.

Créer pour s'exprimer à son tour

Former une compagnie et devoir construire une œuvre originale donne l'occasion aux enfants d'interroger leurs désirs d'expression. Le thème de la création n'est pas amené par un intervenant extérieur et ne dépend pas de la direction artistique d'un théâtre. Il émerge des préoccupations des enfants.

C'est à partir de ce désir de création que sont définies les connaissances théoriques et pratiques à acquérir. Les enfants s'engagent dans une trajectoire qu'ils tracent eux-mêmes et font face à des objectifs concrets. Ils construisent leur apprentissage en fonction des besoins qu'ils identifient pour s'exprimer et faire valoir leur identité culturelle. L'acte de création est un motif réel pour apprendre.

Par exemple, lorsqu'ils choisissent le lieu dans lequel se déroule l'action de leur opéra, la visite d'un lieu similaire est souvent organisée pour leur servir d'inspiration. Dans le documentaire *Crear para crecer*, qui retrace le parcours d'une classe ayant réalisé le projet LÓVA, on y découvre la compagnie visiter un château du Moyen-Âge et les enfants scénographes construire le décor de l'opéra en s'inspirant des détails qui ont retenu leur attention. Ils s'approprient leurs lieux de vie et appréhendent les patrimoines en les mettant en regard avec leur projet de création.

LÓVA ne mobilise pas seulement des disciplines proprement artistiques comme la musique ou les arts plastiques. Chaque matière

scolaire fait l'effort de relier une partie de son programme au projet. Par exemple, en mathématiques et en dessin, les enfants explorent des notions telles que la géométrie, l'abstraction, la simplification, la signification des couleurs et la perspective pour réaliser le logo de leur compagnie. Décloisonner les apprentissages permet à l'enfant de tisser du lien entre les différentes matières. LÓVA est, comme son nom l'indique, un « véhicule d'apprentissage » qui met en mouvement les savoirs et leur fait prendre une direction commune.

L'EAC, telle qu'elle s'exerce en France, semble plutôt inverser l'ordre des choses. Bien souvent, les projets sont construits par les artistes, les chargés de médiation et les enseignants avant que la rencontre avec les enfants n'ait eu lieu. Leur apporter des repères artistiques et les inviter à explorer ce qu'ils n'auraient pas découvert par eux-mêmes est certes fondamental, mais comment les aider à aller plus loin dans la connaissance de leur propre culture ? Si la rencontre n'a pas lieu à l'avance, comment savoir ce qui intéressera ces enfants-là ? Comment être sûr de « [...] *donner du sens à leurs expériences* »³ ? Comment dépasser les suppositions ? Comment éviter de réduire les enfants au seul prisme de leur âge en oubliant ce dont chacun est porteur ? Si l'EAC espère diversifier les moyens d'expression des enfants, s'est-elle intéressée à la diversité déjà présente dans la classe ? Leur participation à l'élaboration de ces programmes doit être interrogée.

Par ailleurs, l'EAC donne-t-elle toujours l'occasion aux enfants de mettre en application les connaissances acquises ? Que faire de cet ensemble de références théoriques ? Comment éviter que l'EAC ne soit

qu'une leçon de plus dans le programme scolaire ? L'acte de création permet justement de ne pas suivre une logique de remplissage. Il donne une continuité à l'apprentissage. Bien plus que proposer l'étape d'après, il rend indissociable l'action d'apprendre et de faire à son tour. L'enfant n'apprend pas à agir, il apprend en agissant.

Si la notion de pratique est présente dans les piliers de l'EAC, elle semble toujours se construire autour de l'univers d'un artiste. Finalement, dans les deux piliers « Pratiquer » et « Voir », la relation tissée avec l'enfant ne change pas : qu'il pratique ou qu'il observe, celui-ci reste au contact d'un univers artistique qui n'est pas le sien et autour duquel la médiation est déjà construite. La création permet au contraire de ne pas enfermer l'enfant dans une posture de spectateur. Les projets sont construits à partir des questions que les enfants posent et non des spectacles. Mais pourquoi l'EAC a-t-elle tant de mal à franchir ce pas ?

Il faut dire que les politiques culturelles peinent à se détacher de l'héritage historique légué par André Malraux et de la démocratisation culturelle. Aujourd'hui, on parle encore de publics, de non-publics ou de publics empêchés qu'il s'agirait de guider vers une certaine culture. Il est toujours question de partir des œuvres et de former de futurs spectateurs. Pourtant, LÓVA est une preuve que l'EAC peut s'extraire de la toute-puissance d'une programmation culturelle.

3. Expression issue de la Charte pour l'éducation artistique et culturelle.

L'interdisciplinarité comme chemin vers l'autonomie

Dans le projet LÓVA, l'acte de création appartient aux enfants. Pour que cette création reflète en tout point leurs désirs, ces derniers exercent l'ensemble des professions artistiques, techniques, et administratives qui composent une compagnie de spectacle vivant. Ils découvrent ces métiers en rencontrant des professionnels, préparent une petite candidature et apprennent à répartir ces différentes fonctions au sein de leur compagnie. Leur participation est totale. Dans le documentaire *Crear para crecer*, on observe, par exemple, un enfant appeler elle-même un imprimeur pour commander un nombre d'affiches sous un format précis pour le spectacle. L'imprimeur a été tenu au courant en amont par l'équipe enseignante de l'existence du projet LÓVA, mais ce sont bien les enfants qui passent la commande.

La création n'est donc pas un geste purement artistique, c'est un mouvement interdisciplinaire. Elle aborde la notion de *culture* telle que l'entend la Déclaration de Fribourg pour les droits culturels: « *le terme "culture" recouvre les valeurs, les savoirs et les arts, les traditions, institutions et modes de vie par lesquels une personne ou un groupe exprime son humanité et les significations qu'il donne à son existence et à son développement* »⁴.

LÓVA reconnaît la diversité des savoir-faire et profils des enfants. Les professions leur permettent de trouver la forme d'expression qui leur

convient, d'endosser le rôle le plus en phase avec leurs habiletés ou défis personnels qui les feraient évoluer, de prendre conscience de la façon dont ils peuvent contribuer à la compagnie à partir de ce qui les motive. Ils ont une maîtrise générale de leur projet jusqu'à la représentation finale qui symbolise pour eux l'ultime défi : celui d'être entièrement autonomes, de l'arrivée au départ des spectateurs.

Pour LÓVA, être autonome ne signifie pas seulement être capable de faire par soi-même, mais se questionner et savoir pourquoi l'on fait ce qu'on est en train de faire. Tout au long de l'année, la compagnie est encouragée à réfléchir et débattre, cibler les progrès et les difficultés auxquelles elle fait face à travers des assemblées que les enfants apprennent à animer eux-mêmes. Le professeur, le médiateur ou l'artiste sont accompagnateurs plutôt que directeurs. Ils donnent aux enfants des outils qui leur permettent de diriger l'acte de création. Ils installent un espace de confiance dans lequel les enfants se découvrent. Ils organisent l'apprentissage en fonction de ce qu'expriment les enfants, proposent des dynamiques qui les conduisent à observer et prendre des décisions.

À l'inverse, les trois piliers de l'EAC donnent l'impression d'une éducation plus artistique que culturelle, au sens où elle s'aligne souvent sur la direction artistique d'une institution, la sélection d'œuvres et de pratiques qu'il faut diffuser.

Le lien entre l'école et les institutions culturelles se fait la plupart du temps par l'intermédiaire d'un chargé de médiation. D'un point de vue historique, la médiation culturelle naît pour servir la démocratisation

4. Définition que l'on retrouve dans la Déclaration de Fribourg pour les droits culturels.

culturelle. Dans les années 1980, sous le coup de la crise économique et sociale, l'exclusion culturelle de certaines personnes et le faible renouvellement du public dans les salles de spectacle deviennent une question cruciale. C'est alors qu'on nomme les premiers médiateurs culturels. Ces derniers guident les personnes, et donc les enfants, dans leur compréhension des œuvres. Le rapport que l'on construit avec eux est plutôt vertical. L'expérience culturelle se limite surtout à savoir appréhender des œuvres d'art. La figure de l'artiste ou du médiateur, détenteur des codes nécessaires à cette appréhension, est omniprésente.

Dans le cas de LÓVA, l'objet de médiation n'est pas une œuvre ou un artiste en particulier mais le geste créatif en lui-même. Aborder la culture dans son sens large et interroger le désir d'expression des enfants consiste à sortir d'une expérience culturelle théorique et verticale. C'est redonner à l'enfant une autonomie créative, en lui laissant choisir la manière avec laquelle il souhaite s'aventurer dans le paysage culturel qui l'entoure.

La vie de compagnie

On observe un joli parallèle entre LÓVA et l'article 15 de la Convention internationale des Droits de l'Enfant qui mentionne le droit des enfants à la liberté d'association et de réunion pacifique. En effet, pour traverser cette aventure créative, les enfants forment une compagnie. En début d'année, par des jeux et des temps d'échange, ils sont amenés à parler d'eux, à trouver des points communs parmi leurs préoccupations respectives, ainsi qu'un thème qui les rassemble et qui constituera le fil rouge de leur création. Tout au long de l'année, le professeur leur propose également des dynamiques visant spécialement à renforcer la cohésion au sein de la compagnie. Ces exercices sont, pour les enfants, un moyen concret de découvrir les règles du vivre-ensemble.

En Espagne, on parle de « projets d'art communautaire ». Cette notion décrit « [...] *la construction d'un monde en commun plutôt que la transmission verticale des connaissances* »⁵. L'art communautaire semble renverser la logique avec laquelle on analyse habituellement un projet participatif. Il évalue non pas la participation du public au projet d'un artiste, mais celle de l'artiste au projet d'une communauté.

En France, la notion de communauté suscite de la méfiance, alors qu'elle pourrait être abordée d'une manière plus sereine. On peut voir la communauté comme une somme d'identités mises en partage, le besoin de se réunir autour de référentiels communs, une passion, un

5. Expression empruntée à l'article « Proyecto Retrato Social: lo que la educación formal puede aprender del arte comunitario » d'Albert Macaya et Eloisa Valero, ici traduite librement en français.

sport, une préoccupation. On peut faire partie d'une communauté et cesser d'en faire partie. C'est une notion mouvante qui se fait et se défait au gré des rencontres.

Dans les trois piliers de l'EAC, l'accent est mis sur l'expérience individuelle de l'enfant, sur ce qui va changer son quotidien, sa condition personnelle, lui permettre de maîtriser des compétences transversales ou de lutter contre l'échec scolaire. Le parcours de cet enfant n'est pas toujours mis en résonance avec ceux de ses camarades.

Les textes de l'EAC semblent porter beaucoup moins d'attention au tissu social généré par de tels projets : la qualité des relations entre les participants, le pouvoir sur la création, la détention d'un savoir, les différences et complémentarités qui peuvent nourrir les individus, les diversités culturelles au sein d'une classe. L'EAC emprunte une conception plutôt individualiste des effets voulus, que l'on peut analyser comme la conséquence d'une problématique sociale plus générale.

De plus, quand on s'intéresse à la manière d'évaluer l'EAC, l'impact attendu semble principalement d'amener les jeunes à fréquenter certaines œuvres et faire en sorte que chaque jeune ait pu bénéficier d'un parcours d'éducation artistique et culturelle (« le 100 % EAC »). Or, cette logique comptable, basée sur une mesure d'impact, n'est plus suffisante.

Aujourd'hui, les droits culturels bousculent cette vision de la démocratisation culturelle fondée sur « une Culture » à laquelle tout le monde devrait avoir accès. Dans la Déclaration de Fribourg, ils sont

définis comme « [...] *les droits, libertés et responsabilités pour une personne, seule ou en groupe, avec et pour autrui, de choisir et d'exprimer son identité, et d'accéder aux références culturelles, comme à autant de ressources nécessaires à son processus d'identification. Ce sont les droits qui autorisent chaque personne, seule ou en groupe, à développer ses capacités d'identification, de communication et de création* »⁶. On remarque que cette définition mentionne directement la création. La communauté fait également partie des huit notions qui gravitent autour de ces droits culturels. Ainsi, on peut dire que LÓVA s'inscrit clairement dans les enjeux des droits culturels puisqu'il est un projet de création qui ne porte l'attention ni sur un élève, ni sur un artiste, ni sur un professeur mais sur toutes les relations qui se construisent entre les uns et les autres.

Conclusion

Cet article décrit le récit d'une perturbation par l'expérience. À travers l'exemple de LÓVA, nous remarquons que la création est ce qui semble tisser du lien entre les trois piliers de l'EAC, les mettre en mouvement, les élargir ou les faire tendre vers un horizon commun. Pour mieux accueillir les droits culturels des enfants et des jeunes, la création n'aurait pas été le quatrième pilier de l'EAC mais son fil rouge.

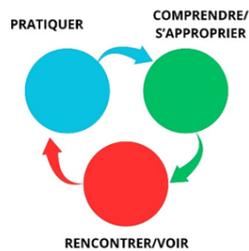


Figure 2. Schématisation du modèle actuel des 3 piliers de l'EAC.



Figure 3. Nouvelle proposition de schématisation de l'EAC dans le respect des droits culturels.

L'acte de création se nourrit des rencontres et des réflexions qu'il génère lui-même à son tour. Les enfants reçoivent autant qu'ils transmettent. Les apprentissages théoriques et pratiques fonctionnent ensemble, ils sont interdépendants et au service de la création.

Loin d'annuler la logique de démocratisation culturelle ou d'entrer en conflit avec des schémas plus traditionnels, cette idée vient simplement confirmer l'intuition que l'on peut penser et faire autrement. Elle est une proposition de mise à jour qui invite à poursuivre les réflexions sans être alourdi par un héritage historique.

La création prend en considération certaines notions clés des droits culturels que l'on ne retrouve pas encore dans le vocabulaire de l'EAC. L'identité, la diversité et la communauté sont indissociables. Pour découvrir ce qu'il a en commun avec d'autres et pour s'exprimer, l'enfant s'ouvre à d'autres références mais part avant tout à la découverte de sa propre culture.

En s'engageant dans un tel acte de création, les enfants ciblent leurs préoccupations communes, débattent et documentent par eux-mêmes des sujets étonnamment complexes. L'organisation par professions accueille la diversité de leurs motivations. Ils découvrent leurs savoir-faire et les font entrer en résonance avec ceux de leurs camarades. Chacun participe avec ce qu'il est ou ce qu'il tend à être. Les responsabilités se partagent ainsi dans un contexte où chacun se sent concerné. En formant une compagnie, les enfants agissent dans un tissu social sensible, apprennent à vivre, faire et ressentir ensemble. La qualité de la relation à l'autre est sans cesse remise en question.

Finalement, la création confie à l'EAC un enjeu plus actuel. Il ne s'agit plus seulement de former de futurs spectateurs mais de participer à la constitution d'une citoyenneté à réinventer.

Bibliographie



Direction de la culture et du patrimoine culturel de la Communauté de Communes Le Grésivaudan, « Les 3 piliers de l'éducation artistique et culturelle », 2022.

Nations Unies, « [Convention internationale des droits de l'enfants](#) », 1989, article 15.

T. Baccouhe, M. Bidault, M. Borghi, [et al.], « [Les droits culturels, Déclaration de Fribourg](#) », Fribourg, 2007, page 5.

Fundación Saludarte, J. Olcina Molina, V. Galaso, R. Pérez Martínez, « [Crear para Crecer](#) », 2008.

Haut Conseil de l'éducation artistique et culturelle, « [Charte pour l'éducation artistique et culturelle](#) », 2016.

A. Macaya, E. Valero, « Proyecto Retrato Social: lo que la educación formal puede aprender del arte comunitario », dans *Arte, Individuo y Sociedad*, volume 31 n° 1, 2018, pages 165-182.

P. Meyer-Bisch, « Les droits culturels. Enfin sur le devant de la scène? », dans *L'Observatoire*, volume 33 n° 1, 2008, pages 9-13.

Ministère de la Culture et Ministère de l'Éducation nationale, « [Vadémécum de la part collective du pass Culture](#) », 2024.